

VILLE DE FLERS-EN-ESCREBIEUX  
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE**

L'An deux mil vingt-quatre, le 1<sup>er</sup> Février à dix-sept heures, les membres de la Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale se sont réunis à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Jean Jacques PEYRAUD, Maire, à la suite de la convocation qui leur a été faite.

Présents : M.M. PEYRAUD, STRZELECKI, FAUCHOIS, SELIER, DOUAY, PLACE, BROCHET, JAMROZIK, Mmes LECOIN, PERU, PONTHEUX. KOSITZKI, GORNIAK, DEWILDE, DUDANT

Excusé : 0

Secrétaire de séance : Mme PERU

N° 2024-02-01

**RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE**

Le Président fait le point sur la situation budgétaire de l'exercice 2023 et signale que l'excédent s'élève à 115.806.50 €

**FONCTIONNEMENT**

Dépenses	48.543.03
Recettes	69.793.21
Excédent	21.250.18
Excédent reporté 2022	94.556.32
Excédent 2023	115.806.50

**INVESTISSEMENT**

Dépenses	1.745.40
Recettes	1.846.96
Excédent	101.56
Excédent reporté 2022	11.949.77
Excédent 2023	12051.33

Pour l'exercice 2024

Aides alimentaires

Il est décidé de ne pas augmenter la valeur des colis distribuer tous les mois

Bourses communales

La valeur et les conditions d'obtention restent inchangées

#### Cantine scolaire

Reconduction de la prise en charge à 50 % des repas pris à la cantine municipale pour les enfants fréquentant les écoles maternelles et primaires, ainsi que des Centre de Loisirs de la commune et dont les familles peuvent y prétendre

Reconduction de la prise en charge à 50 % des frais de séjours pour les vacances de neiges pour les enfants des familles aidées par le CCAS.

Pour la prise en charges des repas pour les personnes et handicapés, la commission décide qu'elle examinera les dossiers au cas par cas lors de ses réunions.

#### Investissement

Il est envisagé de renouveler une partie du parc informatique et du mobilier.

La Commission, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le rapport d'orientation budgétaire

Fait en séance le jour, mois et an susdit

Suivent les signatures

Envoyé en Sous-Préfecture le 06/02/2024

Réceptionné en Sous-Préfecture le 07/02/2024

Publié sur le site internet le 02/07/2024